

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Espagne

Une publication du SER de Madrid
Juillet 2024

Le chiffre du mois

+2,4 %

Acquis de croissance pour 2024 à l'issue du T2,
qui égale la prévision de croissance révisée du
gouvernement pour 2024

Zoom sur :

Le 16 juillet, le gouvernement espagnol a mis à jour ses prévisions macroéconomiques. Par rapport aux précédentes datant d'avril, l'exécutif a notamment revu à la hausse ses prévisions pour 2024 (+2,4%, soit +0,4 pp) et 2025 (+2,2%, soit +0,3 pp). En 2026 et 2027, la croissance devrait atteindre 2,0% chaque année. Selon le gouvernement, les moteurs de la croissance espagnole seraient l'investissement et la consommation privée. Le 1er devrait bénéficier d'une accélération d'ici 2026, particulièrement pour les biens d'équipement, grâce au soutien des fonds du plan de relance et de résilience. Quant à la consommation des ménages, elle devrait être soutenue par la croissance de la population active, de l'emploi et des gains de productivité qui permettront des gains de pouvoir d'achat des salariés.

Par ailleurs, l'exécutif a également adopté une trajectoire de finances publiques à trois ans qui a toutefois été rejetée par le Congrès des députés le 23 juillet. Son adoption et vote par le parlement est une exigence de la loi organique de stabilité budgétaire et soutenabilité financière une fois la clause de sauvegarde désactivée et sert de base pour la préparation d'un budget à l'automne. Le gouvernement dispose d'un mois pour présenter une nouvelle trajectoire, en amont de la présentation du budget attendue pour fin septembre.

Activités macroéconomiques & financières

	Gouvernement espagnol		Commission Européenne		Banque d'Espagne		OCDE		FMI	
	Rapport de situation macro. (Juillet 2024)		Prévisions printemps (Mai 2024)		Prévisions Eurosysteme (Juin 2024)		Perspectives économiques mondiales (Mai 2024)		Perspectives économiques mond. et art.IV (Juillet 2024)*	
	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025
Croissance PIB	+2,4 %	+2,2 %	+2,1 %	+1,9 %	+2,3 %	+1,9 %	+1,8 %	+2,0 %	+2,4 %	+2,1 %
Taux de chômage	11,1 %	10,2 %	11,6 %	11,1 %	11,6 %	11,3 %	11,7 %	11,3 %	11,8 %	11,5 %
Déficit public (% du PIB)	-3,0 %	-2,5 %	-3,0 %	-2,8 %	-3,3 %	-3,1 %	-3,3 %	-2,6 %	-3,0 %	-2,9 %
Dette publique (% du PIB)	105,1 %	103,6 %	105,5 %	104,8 %	105,8 %	106,2 %	107,1 %	106,7 %	105,6 %	104,4 %
Inflation (moyenne annuelle)	+ 3,7 %	+ 2,7 %	+3,1 %	+2,3 %	+3,0 %	+2,0 %	+3,0 %	+2,3 %	+2,9 %	+2,3 %
	Déflateur de la consommation privée		IPCH		IPCH		IPC		IPC	

* Les prévisions de croissance du PIB correspondent au rapport intermédiaire sur les perspectives économiques de l'OCDE de juillet 2024 ; le reste des prévisions correspondent aux prévisions de l'article IV pour l'Espagne de juin 2024.

Mesures de réponse à la crise et de relance

Plan national de relance et de résilience (PNRR) - versements:
l'Espagne obtient quasi-intégralement le 4^{ème} versement semestriel à hauteur de 9,9 Md€. La demande pour ce versement avait été déposée par le gouvernement espagnol en décembre 2023 mais l'évaluation de la Commission européenne n'est intervenue que le 12 juin dernier après plusieurs reports. Celle-ci a donné un avis positif sur 60 des 61 jalons et objectifs évalués, permettant un versement quasi-complet (9,9 des 10 Md€ prévus). L'objectif qui reste à valider a minoré le versement de 158 M€¹, soit 1% du total, et concerne l'exécution de fonds pour la numérisation des entreprises qui est en cours de mise en œuvre.

¹ La demande de versement était pour 10 041 M€, le versement effectif s'établit donc à 9,9 Md€.

Dans l'ensemble, l'Espagne a ainsi reçu 48,3 Md€ du plan de relance européen dont 9 Md€ au titre de préfinancement en août 2021, 10 Md€ en décembre 2021 au titre du 1^{er} versement semestriel, 12 Md€ en juillet 2022 au titre du 2^{ème} versement semestriel, 6 Md€ en mars 2023 au titre du 3^{ème} versement semestriel, 1,4 Md€ en février 2024 au titre du préfinancement du plan révisé et désormais 9,9 Md€ au titre du 4^{ème} versement. Ces versements ont permis de valider 181 des 595 jalons et objectifs prévus dans le plan de relance révisé, soit près de 30% du total, et de recevoir 48 des 80 Md€ en subventions disponibles, soit près de 60% du total (les 83 Md€ restants concernent des prêts dont l'obtention est prévue à partir du 5^{ème} versement semestriel).

Plan national de relance et de résilience (PNRR) – nouveaux instruments financiers: le gouvernement avance dans la mobilisation des nouveaux fonds prévus dans le plan révisé pour mobiliser les 83 Md€ de prêts qui reviennent à l'Espagne. Concrètement, l'exécutif a activé en juin et juillet:

- Une 1^{ère} tranche de 3,4 Md€ du fonds de résilience régional: ce fonds prévoit de mobiliser jusqu'à 20 Md€ par le biais d'instruments financiers gérés par le groupe de la BEI pour financer des investissements durables des régions dans divers domaines (logement social et accessible, régénération urbaine, transport durable, compétitivité industrielle et des PME, R&D, tourisme durable, économie des soins, gestion de l'eau et des déchets et transition énergétique). Après avoir signé l'accord avec le groupe BEI, la 1^{ère} tranche sera disponible dès que les représentants du conseil d'investissement du fonds seront nommés ;
- Les fonds ICO-vert et ICO-entreprises/entrepreneurs de 22 et 8 Md€ respectivement: le ministère de l'Économie et l'agence financière publique ICO ont signé la convention qui permettra d'activer ces deux fonds. Ceux-ci seront majoritairement canalisés par le biais des entités financières (70% du total) qui doivent actuellement adhérer au programme pour pouvoir y participer. Les 30% restants consisteront à du financement direct de l'ICO, l'acquisition de bons et des investissements de capital. La ligne « ICO entreprises et entrepreneurs » de 8,2 Md€ pour soutenir la croissance de la taille des entreprises espagnoles avec notamment 1 Md€ réservé aux entreprises du secteur touristique ;
- Le fonds ICO pour promouvoir le logement social de 4 Md€: les ministères de l'Économie et du Logement et l'ICO ont signé la convention qui active cette ligne destinée aux promoteurs immobiliers publics et privés pour des projets de construction et/ou de rénovation de logements sociaux ou à des prix abordables. L'ICO gèrera directement 2 Md€ et les entités financières associées 2 Md€. La ligne sera ouverte pour toutes les opérations éligibles entre janvier 2022 et août 2026 mais

les projets pourront s'étendre jusqu'à 12 ans maximum pour certains projets de construction ou 6 ans pour les projets de rénovation ;

- Le fonds d'impact social de 0,4 Md€: intégré dans le décret de mesures pour limiter l'impact de la hausse des prix, ce fonds sera géré par l'entité COFIDES et permettra de financer des projets d'investissement en Espagne générant un impact social et/ou environnemental positif

Sortie progressive des mesures pour limiter l'impact de la hausse des prix: le parlement vote pour sortir progressivement des mesures extraordinaires. Concrètement, les mesures suivantes seront retirées progressivement:

- La réduction de la TVA sur les produits alimentaires de base:
 - Entre juillet et septembre, la réduction du taux ultra-réduit de 4% à 0% actuellement en vigueur pour les produits de première nécessité, soit le pain, les farines, les laits produits par toute espèce animale (transformés ou non), le fromage, les œufs, les fruits, les légumes et les céréales ayant la condition de produits naturels est maintenue. **L'huile d'olive a été rajoutée dans cette liste.** La réduction du taux réduit de 10% au taux ultra-réduit de 5% également en vigueur pour les pâtes alimentaires et les autres huiles est également maintenue ;
 - Entre octobre et décembre, les réductions du taux ultra-réduit de 4% passera à 2% et du taux réduit de 10% passera à 7,5% pour les mêmes catégories de produits ;
 - À partir de janvier 2025, ces produits reviendront à leur taux de TVA ordinaire, à l'exception de l'huile d'olive qui entrera dans catégorie de produits bénéficiant du taux ultra-réduit de 4% (au lieu du taux réduit de 10% actuellement).

Les mesures suivantes sont maintenues jusqu'à la fin de l'année:

- Les réductions renforcées applicables aux bénéficiaires du tarif social électrique (réduction des factures d'électricité de 65% pour les consommateurs vulnérables, 80% pour les vulnérables sévères, contre 25% et 40% respectivement en période ordinaire) ;
- L'interdiction de la coupure des approvisionnements en électricité, eau et gaz aux consommateurs vulnérables ;
- La réduction de 80% des péages du système électrique pour les industries électrointensives et maintien des flexibilités pour modifier les contrats de fourniture en gaz et électricité ;

- Le tarif régulé du gaz pour les communautés de propriétaires se chauffant avec un système centralisé de gaz naturel qui prendra désormais un caractère permanent ;
- La réduction du prix des abonnements aux transports publics à hauteur de:
 - 100% pour les abonnements et titres multi-voyages en services ferroviaires réalisés par l'opérateur public RENFE dans ses obligations de service public pour les réseaux *Cercanías* (sorte de RER dans 13 agglomérations espagnoles) et lignes de moyenne distance et pour les titres multi voyages en services de transport routier de passagers régulés par des concessions de l'administration ;
 - 30% pour les abonnements et titres multi-voyages de transports publics relevant de la compétence des régions et des autorités locales. Celles-ci pourront financer une réduction de 20% supplémentaire si elles le souhaitent.
- La réduction de la TVA appliquée à l'électricité au taux réduit de 10% (au lieu du taux de 21% appliqué normalement) à condition que le prix moyen du mois précédent reste au-dessus du seuil indiqué de 45 €/MWh. Pour rappel, ce taux avait été ramené de 21% à 10% en juin 2021, puis à 5% en juillet 2022. Fin 2023, le gouvernement espagnol avait ramené celui-ci de nouveau à 10% si respect du seuil indiqué. Au cours du 1^{er} semestre, ce seuil a été dépassé entre mars et juin et la TVA est donc passée à 21% sur cette période.

Diverses mesures sont arrivées à terme et n'ont pas été renouvelées dont notamment:

- La suspension de la taxe sur la production d'électricité. Normalement établie à 7% puis ramenée à 0% en septembre 2021, celle-ci a été relevée à 3,5% au 1^{er} trimestre et à 5,25% au 2^{ème} trimestre avant de revenir à 7% à partir de juillet ;
- La réduction de l'impôt spécial sur l'électricité au minimum de 0,5%. Normalement établi à 5,11% puis ramené à 0,5% en septembre 2021, celui-ci a été relevé à 2,5% au 1^{er} trimestre et à 3,8% au 2^{ème} trimestre avant de revenir à 5,11% à partir de juillet ;
- La réduction de la TVA sur le gaz et le bois utilisé comme combustible ou pour chauffage à 5%. Normalement au taux général de 21%, ces catégories avaient été ramenées au taux ultra-réduit de 5% en octobre 2022. Pour le gaz, le taux a été relevé au taux réduit de 10% lors du 1^{er} trimestre avant de revenir au taux général de 21% à partir d'avril. Pour les autres, le taux a été relevé au taux réduit de 10% au 1^{er} semestre et revenu au taux général de 21% en juillet ;

Macroéconomie

Croissance du PIB au T2 2024: dans sa [1^{ère} estimation sur la comptabilité nationale](#), l'INE indique que le PIB espagnol a enregistré une croissance de +0,8% t/t au T2 2024 (+0,8% t/t au T1 2024 également). Le résultat s'explique notamment par les bons résultats de la demande nationale (contribution de 0,3 pp), soutenue par l'évolution dynamique de la consommation des ménages (+0,3% t/t) et de la FBCF (+0,9% t/t). Le secteur extérieur a également eu une contribution positive (0,5 pp) avec une hausse des exportations (+1,2% t/t) et un léger recul des importations (-0,2% t/t) de biens et services. L'acquis de croissance à l'issue du 2^{ème} trimestre s'élève à +2,4%. Par rapport au T4 2019, le PIB se situe à +4,7 pp.

Inflation: selon la [1^{ère} estimation de l'INE](#), l'augmentation de l'indice des prix à la consommation (IPC) s'est établie à 2,8 % en glissement annuel en juillet 2024 (-0,6 pp par rapport à juin). L'IPC harmonisé au niveau européen (IPCH) s'élève à +2,9% en g.a (-0,7 pp par rapport à juin). L'inflation sous-jacente s'élève à 2,8% (-0,2 pp par rapport à juin).

Endettement des ménages et des entreprises: selon les [comptes financiers de l'économie espagnole](#) publiés par la banque d'Espagne, l'endettement des ménages et des entreprises s'élevait à 110,1% du PIB au T1 2024, soit un recul de 9,2 points par rapport à l'année précédente. Par catégories, la dette des ménages s'élevait à 46,0% du PIB et celle des entreprises à 64,1% du PIB au T1 2024, soit un recul de 4,4 et 4,9 points en un an respectivement (50,4% et 69,0% au T1 2023)

Finances publiques

Déficit public: le déficit des administrations publiques (hors municipalités), s'élevait à 6,0 Md€ fin avril (0,4% du PIB), soit une réduction de 3,1% par rapport à la même période en 2023. Par administration, l'État central enregistre un excédent de 1,6 Md€ (0,1% du PIB), la sécurité sociale est pratiquement à l'équilibre et les régions enregistrent un déficit de 8,0 Md€ (0,5% du PIB).

Dette publique: en mai 2024, la dette des administrations publiques s'est élevée à 1 600 Md€, soit une hausse de 3,8% en glissement annuel. Par ailleurs, la banque d'Espagne a confirmé que la dette des administrations publiques s'est élevée à 1 613 Md€ au T1 2024, soit une hausse de +5,1% en glissement annuel. Sur la base du PIB nominal cumulée des 4 derniers trimestres, le ratio de dette/PIB a été de 109,0% à l'issue du 1^{er} trimestre (+ 1,3 pp par rapport à fin 2023). Pour 2024, l'ensemble des prévisionnistes anticipent que le ratio de dette publique/PIB sera inférieur au niveau actuel (105,1% pour le gouvernement, 105,5% pour la Commission, 105,8% pour la banque d'Espagne, 107,1% pour l'OCDE et 105,6% pour le FMI).

Emploi

Enquête de population active: selon l'INE, le taux de chômage diminue de 1,0 pp et s'élève à 11,3% au T1 2024 (contre 12,3 % au T4 2024). Le nombre de personnes en recherche d'emploi s'élève à près de 2,8 M de personnes (-222 000 personnes par rapport au trimestre précédent). Par ailleurs, l'Espagne atteint un record de 21,7 M de personnes occupées (+435 000 personnes par rapport au T4 2023) et la population active augmente de 212 000 personnes par rapport au T4 2023 et atteint les 24,4 M de personnes.

Chômage: fin juin, le nombre de personnes inscrites au chômage s'élève à 2,56 M de personnes, niveau le plus faible depuis août 2008. Par rapport au mois de mai, le nombre de personnes au chômage a diminué de près de 47 000 personnes (- 4 100 cvs). Sur un an, la réduction est de près de 128 000 personnes.

Affiliations à la sécurité sociale: mi-juillet, la sécurité sociale comptait près de 21,2 M d'affiliés cvs, soit près de 338 000 affiliés cvs en plus depuis le début de l'année 2024.

Entreprises

Chiffre d'affaires: selon l'INE, en mai l'indice de chiffre d'affaires des entreprises ([ICNE](#)) est en baisse à -1,8 % cvs en variation mensuelle. L'approvisionnement en électricité, eau, l'assainissement et la gestion de déchets est l'unique secteur qui a enregistré une variation mensuelle positive (+11,1%) alors que les industries extractive et manufacturière enregistrent la baisse la plus prononcée (-0,8 %).

Chiffre d'affaires industrie et services: selon l'INE, en mai le chiffre d'affaires du secteur industriel ([ICN](#)) enregistre une baisse de -0,8% cvs en variation mensuelle. Le seul secteur enregistrant une hausse en variation mensuelle est l'énergie (+0,5 %). Les biens d'équipement et les biens de consommations non durable enregistrent les baisses les plus prononcées (-1,1% dans les deux cas). Le chiffre d'affaires du secteur services ([IASS](#)) reste stable à -0,1 % cvs en variation mensuelle en mai 2024.

Indices PMI: l'indice PMI du secteur industriel reste au-dessus de 50 pts (expansion), à 52,3 pts en juin (-1,7 pp par rapport à mai). L'indice PMI du secteur services reste au-dessus de 50 pts (expansion), à 56,8 pts en juin (-0,1 pp par rapport à mai).

Création d'entreprises: selon l'[INE](#), 9 652 sociétés ont été créées en mai 2024, soit une baisse de 7,3 % par rapport au même mois en 2023. Le capital déposé cumulé pour leur création a été de 316 M€ (-12,4 % par rapport à mai 2023), avec une moyenne de 32 660 € (-5,6 % g.a.). Pendant ce mois, l'institution enregistre la dissolution de 1 361 sociétés (-20,1 %).

Commerce de détail: l'indice de commerce de détail ([ICM](#)) enregistre une variation mensuelle de -0,6 % cvs en mai 2024. Tous les types de distribution ont enregistré des baisses à l'exception des grandes chaînes (-1,8 %) et les grandes surfaces commerciales (+0,3%).

Numérique

Intelligence artificielle: le gouvernement espagnol a approuvé la stratégie nationale d'intelligence artificielle (IA) 2024 au 2^{ème} trimestre. La stratégie s'inscrit dans la continuité des initiatives déployées jusqu'à présent par le gouvernement espagnol dans le domaine de l'IA, en visant l'amélioration des capacités de supercalcul et de stockage durable, la promotion des modèles d'IA en espagnol et dans les langues co-officielles. Le plan vise à étendre l'utilisation de l'IA dans l'ensemble de l'économie et dans l'administration publique. Il sera déployé en 2024 et 2025, avec des ressources de 1,5Md €, provenant principalement du plan de relance, de transformation et de résilience et de l'addendum à ce plan en plus des 600M € déjà mobilisés dans le cadre de la stratégie IA 2020.

Secteur bancaire et financier

Prêts immobiliers: selon les dernières données de l'INE, en mai le nombre de prêts immobiliers ont diminué de 18,2% en glissement annuel. Parmi ces nouveaux prêts, 44,6% étaient à taux variables et 55,4% à taux fixe. Le taux d'intérêt moyen des nouveaux prêts s'élève 3,25% pour une durée moyenne de 24 ans. Le taux d'intérêt moyen de départ était de 3,07% pour les hypothèques sur le logement à taux variable et de 3,42% pour les hypothèques à taux fixe.

Gouverneur de la banque d'Espagne: le mandat de l'ancien gouverneur de la banque d'Espagne, Pablo Hernandez De Cos, est arrivé à terme en juin dernier après six ans. Le gouverneur est nommé par le roi, sur proposition du président du gouvernement toutefois la tradition veut que le gouvernement choisisse le gouverneur et que l'opposition nomme le vice-gouverneur, le tout avec le consensus des deux partis. A date, le gouvernement et l'opposition n'ont pas trouvé d'accord.

Projet de fusion BBVA-Sabadell : la consolidation du secteur bancaire espagnol redevient d'actualité. Le 30 avril BBVA - 2^{ème} banque la plus importante en termes d'actifs en Espagne (derrière Santander et devant CaixaBank) - a formalisé une proposition de fusion avec la banque Sabadell (la 4^{ème}). Cette fusion potentielle intervient près de quatre ans après une première tentative. Après que les discussions ont échoué sur la valorisation de Sabadell, BBVA a annoncé lancer une OPA hostile début mai qui a été validée par les

actionnaires de BBVA début juillet. Cette OPA hostile, peu commune dans le secteur financier est encore en attente des autorisations préalables de la BCE, de la CNMV (l'homologue espagnol de l'AMF) et la CNMC.

Défaut de paiement: le ratio de prêts non performants (NPL) du secteur financier (entités de dépôts et établissements financiers de crédits) atteint 3,6% en mai (+0,01 pp par rapport à avril).

Marché de l'immobilier

Crise du logement: le maire socialiste de Barcelone, Jaume Collboni, a annoncé en juin le projet d'interdiction des appartements touristiques à Barcelone d'ici cinq ans. La mesure vise à pallier la problématique d'accès au logement dont souffre la ville, et de manière générale le pays. La ville avait déjà congelé l'octroi de nouvelles licences depuis 2014, actuellement environ 10 000 logements ont une licence touristique.

Logement social: le maire de Barcelone, Jaume Collboni, a également proposé l'assouplissement de la mesure barcelonaise qui impose aux promoteurs un quota de 30% de logement social dans leurs constructions. Le maire propose notamment de pouvoir regrouper les logements sociaux dans un même immeuble et ainsi de ne plus imposer la coexistence de logements au prix du marché et de logements sociaux. Il propose aussi un assouplissement de la mesure dans le cas de rénovations. Enfin, il souhaite « ouvrir la possibilité qu'un bailleur public puisse exécuter les projets qui regroupent les transferts de 30% des promoteurs privés ».

Marché locatif: les loyers ont augmenté de 13,2% en moyenne au T2 en glissement annuel selon le principal portail immobilier Idealista, par rapport au T1 les loyers ont augmenté de 5%. En glissement annuel, toutes les capitales de régions ont vu leur prix des loyers augmenter, les hausses les plus importantes ont été enregistrées à Valence et Caceres (+19%), Madrid (+17,9%), Palma (17,8%) ainsi que Barcelone (17,8%). Le prix moyen du m2 se situe à 13,4€, la valeur enregistrée la plus haute.

Marché de l'achat: les prix dans l'ancien ont enregistré une augmentation de 7,5 % en glissement annuel au cours du 2^{ème} trimestre de l'année selon le principal portail immobilier Idealista. Selon le portail, le prix moyen du mètre carré en Espagne atteint 2138 €, la valeur la plus haute enregistrée. En glissement annuel, toutes les communautés autonomes ont vu leur prix augmenter, les hausses les plus importantes ont été enregistrées aux Canaries (+15,4%), Baléares (10,7%), Communauté Valencienne (+10,3%) et région de Madrid (+9,5%).

Manque de logements: l'offre de logements à la vente baisse de 6% en glissement annuel au T2 et l'offre de location de 17% selon le principal portail immobilier Idealista. Cette baisse d'offre de logement accentue le déséquilibre entre offre et demande du marché immobilier espagnol. En parallèle, depuis 2021, les mises en chantier sont inférieures au nombre de ménages créés selon une étude de BBVA.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional de Madrid

<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/ES>

Rédaction : Marañón Alexander, Meinzel Thomas, Nkoa-Zoa Mélodie

Abonnez-vous : espagne@dgtresor.gouv.fr